

AMENAGEMENT DU COMPLEXE BASTARD – MISE EN
CONFORMITE DE LA SALLE DU JUDO ET DES VESTIAIRES DU
FOOTBALL – mission de sécurité et bureau de contrôle

Monsieur le Maire expose,
Mesdames, Messieurs,

Les travaux de mise conformité de la salle du judo et des vestiaires du football nécessitent l'intervention de 10 corps de métiers différents et modifient sensiblement l'agencement de ce bâtiment.

Il est donc indispensable de faire appel à un coordinateur en matière de sécurité des personnes ainsi qu'un bureau de contrôle.

En application de l'article 28 du NCMP, une consultation a été réalisée et a permis l'obtention de trois devis pour chaque mission.

Concernant la mission SPS, les entreprises VERITAS, APAVE et Claude DIDIER ont remis leurs offres. La proposition de M. Claude DIDIER s'avère la mieux disante à prestations identiques pour un montant de 3 050 € HT (3 647.80 € TTC)

Concernant la mission bureau de contrôle, les entreprises SOCOTEC, APAVE et VERITAS ont remis leurs offres. La proposition de VERITAS s'avère la mieux disante à prestations identiques pour un montant de 10 470 € HT (12 522.12 € TTC)

Les crédits sont prévus au budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- attribuer la mission SPS à M. Claude DIDIER,
- attribuer la mission bureau de contrôle à VERITAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 17 voix POUR et 2 ABSTENTIONS :
(Mme Marie-Jeanne LEDEBTn M. Jean-Hugues DUFOUR) adopte.